



litige entre 4 copropriétaires

Par **cretey**, le **05/08/2011** à **14:13**

je suis propriétaire d'1 appartement ds une petite copropriété de 4 (moi comprise)le syndic est bénévole;
la responsable souhaite faire repeindre 2 barrières par une entreprise ;
par souci d'économie ,je propose aux 3 autres personnes de partager les frais ainsi:
je fais moi-meme à mes frais une barrière;
les 3 autres copro (qui ne veulent pas travailler manuellement)
se chargent de faire la peinture de l'autre barrière par une entreprise
[s]ILS NE VEULENT PAS m'ecouter:
ils veulent faire faire tout par une entreprise !
et me menacent si je ne paie pas ma part!
que peuvent-ils faire ?
qu'ais-je à craindre financièrement??

Par **Domil**, le **05/08/2011** à **14:19**

Vous ne pouvez les contraindre à accepter cette solution.
Il doit y avoir vote en AG sur ces points et chacun devra s'y conformer

Par **cretey**, le **06/08/2011** à **22:16**

j'ai réussi à les convaincre et je suis totalement satisfaite!
la peinture de l'une des barrières est bien entamée par moi-me et une copro;
j'ai souhaité agir ainsi car pas convaincue que la seconde barrière appartient à la copropriété:
elle est située ds la cour commune et est utilisée par un seul des copropriétaire pour accéder chez lui;
l'autre barrière est utilisée par tous!celle que je suis en train de repeindre
les frais (50 €)vont etre partagés en fonction des millièmes,presque rien à payer pour chacun :
10 fois moins que le meme travail fait par un artisan!!!

Par **Domil**, le **07/08/2011** à **13:09**

[/s]

Puisque ça se passe bien, si vous en profitez pour mettre cette copro dans la légalité ?

Règlement de copro, syndic

Parce qu'un jour ça bloquera et ça coutera cher en avocat